



Neuvy Pailloux, le 18 Mars 2022

Monsieur le Président du Syndicat  
des eaux de la région de Fontgombault  
3, rue du Châtelet  
36220 FONTGOMBAULT

Commission enquêteur

## PROCES-VERBAL DE CLOTURE D'ENQUETE

**Objet :** Enquête publique unique préalable à :

- La Déclaration d'Utilité Publique concernant la dérivation des eaux et les périmètres de protection du captage d'alimentation en eau potable « Les Menottes F1 » situé sur la commune de Saint-Hilaire-sur-Benaize ;
- L'autorisation du dit ouvrage au titre du code de l'environnement ;
- L'autorisation d'utiliser l'eau prélevée à des fins de consommation humaine au titre du code de la santé publique, par le syndicat des eaux de la région de Fontgombault.

L'enquête close le vendredi 18 Mars 2022 à 12 Heures 00 en la commune de Sainte-Hilaire-sur-Benaize ne contenait aucune observation écrite sur le registre d'enquête concernant l'objet de l'enquête ni aucune note écrite annexée au registre d'enquête. L'enquête ne comportait pas non plus d'observations sur le site informatique dédié au sein de la Préfecture de l'Indre.

Le Commissaire enquêteur a notifié au pétitionnaire cette absence totale d'observation, n'a pas non plus d'observation particulière à formuler auprès du pétitionnaire, et dit qu'en conséquence de quoi, il va de soi qu'aucun mémoire en réponse n'est à fournir.

**Du tout il a été dressé procès-verbal à Neuvy-Pailloux le 18 mars 2022**

Le commissaire enquêteur,  
Dominique LAMOTTE

**LAMOTTE Dominique**  
Architecte D.P.L.G.  
18, Route Nationale  
36100 NEUVY-PAILLOUX  
Tél. : 02 54 21 33 13  
P. 06 14 21 98 51

Copies : Tribunal Administratif de Limoges  
Préfecture de l'Indre